

amicale des deux Frances serait, du point de vue français et du point de vue religieux, un si grand bien! ”

Et du point de vue canadien donc! ajouterons-nous. Ah! nous en sommes convaincu, nous avons tout à gagner au contact intellectuel de ces prêtres de France cultivés et éloquents, apôtres tout ensemble du verbe français et de la pensée catholique, qui nous viennent, tous les ans, de là-bas, occuper la chaire de Notre-Dame. Qu'un Canadien de la force de l'abbé Camilla Roy y soit parfois appelé, nous en avons déjà exprimé le désir sans arrière-pensée. Mais la tradition, qui veut que ce soit d'ordinaire un Français de France, doit être conservée, et nous savons qu'elle le sera, pour notre plus grand bien.

* * *

Et puis, l'occasion est trop belle pour n'en pas profiter, tout en réservant notre droit d'apprécier avec respect, mais librement, ces orateurs sacrés qui nous viennent de France, nous devons nous défendre de nous arrêter à des vétilles et, comme on dit, de “ chercher la petite bête ” à leur propos. Pas trop d'engouement, mais non plus pas de petitesesses !

On nous annonce, pour le prochain carême, le charmant causeur et l'éloquent prêcheur qu'est M. l'abbé Thellier de Poncheville. Depuis dix ans déjà—depuis le congrès eucharistique de 1910 — tous, chez nous, le connaissent, l'estiment et l'admirent. Dans le temps, on a fait beaucoup de bruit au sujet de quelques paroles, d'ailleurs mal rapportées par un chroniqueur désireux de donner du piquant à son compte rendu, que le distingué abbé avait dites à notre sujet de retour là-bas. Nous-même, dans la *Revue canadienne*, nous avons enregistré une *protestation amicale* qui voulait être surtout une demande d'explication. L'explication est venue, on s'en souvient, très satisfaisante. Il ne faudrait pas, maintenant, qu'on tint rigueur à M. de Poncheville de quoi que ce soit.

Lui aussi, avant M. l'abbé Levé, et à maintes et maintes re-